

Direction générale

Affaire suivie par : Emmanuel CHARIL
02 41 20 75 20
e.charil@sieml.fr

Écouflant, le 12 juillet 2022

Mesdames et Messieurs les représentants du Siéml,
Mesdames et Messieurs les maires et présidents,

Je viens vers vous aujourd'hui avec un ton exceptionnellement grave. Vous le savez bien vous qui êtes particulièrement engagés dans la vie de la cité, nous traversons actuellement une période particulièrement trouble. La crise sanitaire s'éloigne en produisant quelques ultimes secousses. La relance est là. L'activité est dynamique. Mais dans le même temps et probablement même pour ces raisons-là, l'économie subit des goulets d'étranglement et des tensions inflationnistes inédites, tout particulièrement en matière d'approvisionnement énergétique.

Ce choc énergétique surprend par sa soudaineté. Il est lié bien sûr aux effets de la pandémie mondiale et à la guerre en Ukraine. Mais au-delà des causes conjoncturelles, peut-on réellement s'étonner de cette explosion des prix de l'énergie alors que depuis plusieurs décennies, les économistes nous disent avec constance que la période de l'énergie facile s'achève sous nos yeux ? Les enjeux énergétiques auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés ne touchent pas seulement à l'écologie mais interrogent aussi les fondamentaux de notre économie.

L'inaction nous coûtera plus cher que l'action. C'est fort de cette conviction que depuis une dizaine d'années, le Siéml s'efforce de diversifier ses activités afin d'anticiper et d'accompagner la transition énergétique de nos territoires. Il est aujourd'hui un acteur reconnu dans le département par sa capacité d'agir concrètement au plus près des communes et de leurs groupements. Cette capacité doit être encore davantage mise en valeur à un moment où il n'est plus le temps de parler mais d'agir.

Malgré son anticipation, le syndicat constate aujourd'hui que nos collectivités sont encore trop fragiles face à l'affolement des marchés des hydrocarbures, du gaz ou de l'électricité. Toutes nos communes n'en ont pas toujours conscience car l'explosion des factures se produit parfois avec un certain décalage du fait du calendrier des marchés publics ; mais une véritable bombe à retardement est à l'œuvre !

Dans ce contexte de crise, notre comité syndical a voté le 28 juin dernier un plan d'urgence à hauteur de 4,2 millions d'euros, pour venir au soutien de ses adhérents et de ses entreprises. Ce plan contient à la fois des mesures curatives pour amortir le choc énergétique et des mesures préventives pour renforcer l'indépendance énergétique de nos territoires. Ces actions ont pour point commun d'être relativement universelles, immédiatement mobilisables et viser des retours sur investissements rapides afin de limiter l'impact de la hausse des factures. Elles ont été pensées collégialement pour préserver les faibles marges de manœuvre dont les communes disposent encore pour accélérer leur mutation énergétique.

.../...

Notre plan d'urgence contient par ailleurs un volet au bénéfice de nos entreprises de travaux et de maintenance. Cette initiative a généré un vif débat au sein de nos instances de gouvernance. Toutefois, il nous semble important de défendre l'équilibre économique de nos marchés ; car nous n'avons rien à gagner à fragiliser nos entreprises et nos emplois locaux. C'est tous ensemble, publics et privés, que nous sortirons par le haut de la tourmente actuelle.

Vous trouverez ci-joint une plaquette de présentation de notre plan d'urgence. Je vous incite à intervenir personnellement auprès de votre conseil municipal ou de votre assemblée communautaire afin de relayer ce plan d'urgence auprès de tous les élus du bloc local. Surtout, je vous implore de bien mettre en œuvre la moindre marge dont vous disposez pour tenter de mettre votre territoire à l'abri de la tempête énergétique que nous allons traverser ensemble dans les mois qui viennent. Vous pouvez compter sur le Siéml pour vous accompagner dans cette épreuve mais le syndicat a besoin de votre mobilisation.

Vous remerciant de votre attention et de votre engagement, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les représentants du Siéml, Mesdames et Messieurs les maires et présidents, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Président,
Jean-Luc DAVY

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a vertical line, positioned below the typed name.